



Avec le Département hiver moins salé, nature préservée



Les bons contacts

- Etat des routes Haute-Savoie 04 50 33 20 74
- Site internet Département 74 hautesavoie.fr
rubrique Transport et Mobilité
- Etat des routes Savoie 08 20 20 73 09
- ATMB 04 50 25 20 00
- AREA 04 72 14 20 91
- Autoroute info 107.7
- Les radios locales
- Gendarmerie départementale de Haute-Savoie 17
- Centre Opérationnel et de renseignements
(jour et nuit) en cas d'urgence 04 50 09 47 20

terra nostra +33 (0)4 50 22 67 22 TN2945 - Photos : © Dep74 / L. Guette - Fotolia / STEIN88

Tous ensemble soyons vigilants

Avant de prendre la route, informez-vous des conditions de circulation au 04 50 33 20 74 ou sur hautesavoie.fr rubrique Transport et Mobilité.

Il existe des termes officiels pour décrire l'état des routes.

■ **Route "normale"**
Soyez plus vigilant, c'est l'hiver.

■ **Route "délicate"**
Roulez prudemment en augmentant les distances de sécurité.
Pneus hiver indispensables pour une meilleure sécurité.

■ **Route "difficile"**
Si possible, différez votre déplacement.
Les chaînes s'imposeront sûrement.

■ **Route "impraticable"**
Situation exceptionnelle.
Ne prenez pas la route.



Une attitude responsable

En hiver, même sur route dégagée, il faut conduire prudemment et rester très vigilant.

■ Avant de partir

- Regardez la météo, informez-vous sur les conditions de circulation, anticipez votre départ si les conditions sont délicates et différez votre départ si la route est difficile.
- Équipez votre véhicule de pneus adaptés. Vérifiez l'antigel du lave-glace, faites le plein de carburant.
- Dégagez la neige du toit et dégivrez complètement toutes les vitres du véhicule.
- Assurez-vous d'avoir des chaînes adaptées et de savoir les monter sur les roues motrices.
- Prévoyez des vêtements chauds et confortables, des gants, des chaussures adaptées.

■ Sur la route

- Réduisez votre vitesse, augmentez les distances de sécurité et allumez vos feux.
- Facilitez le passage des engins de déneigement, ne doublez pas les chasse-neige.
 - Ne freinez pas brusquement, utilisez votre frein moteur.
 - En cas de verglas ou de fortes chutes de neige, roulez lentement, sans à-coups, en augmentant la distance avec le véhicule qui vous précède.



Retrouvez l'état des routes
départementales sur
hautesavoie.fr
rubrique Transport et Mobilité

En hiver en Haute-Savoie, rouler sur la neige n'a rien d'anormal

Pendant un épisode neigeux et malgré les moyens mobilisés pour le service hivernal :

■ il est matériellement impossible d'intervenir partout en même temps

Selon la longueur du circuit de déneigement, son traitement nécessite entre 2 et 5 heures. Durant les intempéries, plusieurs centimètres de neige peuvent donc s'accumuler sur la route entre deux passages de l'engin.

■ les interventions ont leurs limites :

- naturelles (chutes de neige en continu, pluies verglaçantes, congères, froid intense...);
- techniques (densité du trafic, inexpérience ou incivilité de certains automobilistes...).

Les moyens mis en œuvre par le Département pour le service hivernal s'appliquent à limiter les conséquences des intempéries sur l'activité du territoire. En aucun cas ils ne peuvent garantir l'absence de difficultés de circulation pour les usagers.

Vigie-neige : une organisation rigoureuse et éco-responsable

Objectif : une utilisation raisonnée du sel sur les routes départementales !

Pour protéger l'environnement et éviter une consommation excessive de sel, le déneigement des chaussées s'effectue au moyen d'un raclage soigné, sans salage systématique. Le sel sert uniquement pour aider à retrouver rapidement une route normale après la fin de la chute de neige et pour lutter contre le verglas. Le tonnage moyen de sel utilisé est de 24 000 T pour un hiver moyen.

Horaires d'intervention et niveaux de service :

Les interventions de déneigement visent à rendre le réseau praticable en roulant prudemment.

■ Réseau principal 6h - 21h

Ce créneau est étendu à la plage 5h - 22h sur le réseau à fort trafic.

■ Réseau secondaire 8h - 19 h

Il est traité au plus vite après le réseau principal.

Pour tenir ces objectifs, le service débute généralement dès 3h et prend fin après 22h.

L'INFORMATION ROUTIÈRE

Le Département communique chaque jour les conditions de circulation sur les routes départementales de Haute-Savoie et la liste des cols fermés.

- Répondeur téléphonique : 04 50 33 20 74.
- Site internet : haut savoie.fr rubrique Transport et Mobilité.
- Radios locales.

Des moyens matériels et humains

Un réseau routier sous haute surveillance pendant toute la période hivernale

Les services routiers du Département effectuent des patrouilles (généralement dès 3h00 du matin) pour surveiller les points sensibles du réseau, observer la formation de givre ou de verglas et déclencher les opérations de salage et de déneigement.

Pour les 3 000 km de routes départementales :

- 29 centres de déneigement et 28 points d'appuis
- 144 camions et chasse-neige
- 141 circuits de déneigement
- 445 agents environ.

Les gendarmes de Haute-Savoie se relaient également sur l'ensemble des axes routiers et autoroutiers pour assurer une mission de surveillance et de secours.

Sur l'ensemble du département :

- 40 unités territoriales
- 980 gendarmes dont 130 de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière équipés de 73 véhicules, sur les grands axes routiers.



Chassez vos pneus hiver !

Le gain de sécurité du pneu hiver est incomparable avec son léger surcoût.

Les + du pneu "hiver"

- Une bien meilleure motricité sur la neige.
- Une réduction des distances de freinage sur la neige (divisées par deux).
- Une meilleure performance en dessous de 7° par rapport aux pneus été, même en l'absence de neige.
- Une diminution du risque d'aquaplaning grâce à la profondeur des structures.

Distance de freinage sur la neige à 50 km/h



⚠ Il faut à un pneu été 31 m de plus pour s'arrêter sur la neige ! Mais avec un pneu hiver, la distance de freinage reste encore deux fois plus longue que sur route sèche.

Distance de freinage sur route mouillée à 80 km/h à une température inférieure à 7°C



Il faut à peu près 6 m de plus pour s'arrêter sur route froide et mouillée !



Pneus hiver cloutés pour les voitures uniquement, autorisés du 15 novembre à fin mars, avec une limitation de vitesse à 90 km/h.



En présence de ce panneau, les chaînes sont obligatoires en cas de neige sur la route.



Un réseau routier exploité par le Département de plus de 3 000 km, situé entre 400 et 1 800 m d'altitude.

Un département touristique avec également un fort trafic domicile-travail, où la neige fait partie du paysage.

